



DATE DE PUBLICATION : 2 JUIN 2025

SUCCURSALE DE PARIS-LA COURNEUVE

LA DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS

Délégation de signature donnée par la directrice départementale de Seine-Saint-Denis à la responsable du service des Particuliers et à ses adjoints

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle GASTAL, Directrice départementale de Seine-Saint-Denis (succursale de Paris-la-Courneuve) et de Madame Catherine PRIEUX, adjointe à la Directrice départementale de Seine-Saint-Denis, délégation est donnée à Madame Aurélie GEDEON, Responsable du Service des Particuliers, et en cas d'absence ou d'empêchement :

- À Madame Mona BOUDHRI, son adjointe, responsable du Back office
- à Monsieur Farid ZAHOU, son adjoint, responsable du Front office,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service des Particuliers de Paris-la-Courneuve.

Fait à Paris-la-Courneuve, le 2 juin 2025

Isabelle GASTAL